

# LE TRIOMPHE DU PEUPLE

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

UNION, CONFIANCE, COURAGE.

## SOMMAIRE.

Pétition du peuple français au Gouvernement provisoire. — M. Louis Blanc, l'ouvrier et le verre d'eau sucrée. — Ce que c'est que l'organisation du travail. — Ce qu'il faut faire des circulaires électorales de M. Ledru-Rollin. — La révolution de Cassel et les chartistes de Londres. — Jusqu'où va le pouvoir du Gouvernement provisoire. — Gaspillage des finances de l'Etat. — Le télégraphe a plus d'esprit que les commissaires. — Arrestation d'un président de club. — Courage d'un candidat à l'Assemblée nationale. — Le système de M. Louis Blanc, jugé par MM. Cabet et Proudhon. — Les excentriques du club des Droits de l'Homme.

## PÉTITION DU PEUPLE FRANÇAIS

## AU GOUVERNEMENT PROVISOIRE.

Les fous et les sages, les aveugles et les clairvoyants, les humbles et les superbes, les audacieux et les timides, les forts et les faibles, les égoïstes et les dévoués; les ambitieux dans tous les rangs, les dynastiques de toutes les nuances, les monarchistes à tous les degrés; les savants, les lettrés, les artistes, les avocats, les médecins, les professeurs, les capitalistes, les industriels, les propriétaires; tous ceux qui pensent, tous ceux qui parlent, tous ceux qui écrivent, croyaient à la durée des institutions constitutionnelles de la monarchie représentative.

Aujourd'hui, les prophètes du lendemain surgissent aussi nombreux que les républicains de la veille. Hommes de la gauche, hommes du centre, hommes de la droite, tous avaient prévu mon réveil et prédit ma victoire. Mais vous savez bien qu'ils mentent, vous, citoyens du gouvernement provisoire; car vous avez sondé l'abîme des consciences dans les archives ministérielles, ces ténébreuses arcanes où chaque gouvernement qui s'élève retrouve le secret du gouvernement qui tombe.

Où, tous croyaient à la Charte comme au palladium de la liberté et à la royauté, comme au fondement de l'ordre; et ils s'applaudissaient de penser que c'étaient là deux arbres si profondément enracinés dans le sol de la France, que le vent des révolutions, si terrible et si orageux qu'il vint à souffler, serait toujours impuissant à les arracher de ce sol, fécondé par les sueurs du peuple. C'est que la Charte et la royauté de 1830, c'était leur domination, en droit et en fait; car tous étaient de cette bourgeoisie dont Louis-Philippe fut l'instrument plus que le maître, bourgeoisie qui régnait, qui gouvernait, qui administrait avec la griffe d'un roi, sa personnification vivante.

Mais voici que, fatigué de misères et de souffrances, un jour, jour à jamais mémorable dans la vie de l'humanité! je me suis levé dans ma force et dans mon indépendance. Vous vous souvenez de cette date glorieuse, qui est écrite sur ma poitrine avec mon sang, et qui sera burinée dans l'histoire avec vos noms. C'était le 24 février!

Ce jour-là, du revers de ma main robuste et calleuse, j'ai renversé dans la boue le trône du plus puissant et du plus riche des rois de la vieille Europe. Et ce trône, tout reluisant au dehors, tout vermoulu en dedans, a volé en éclats; j'en ai livré les débris au feu de mes vengeances, et il n'a plus été qu'un peu de cendre que j'ai jetée aux quatre vents de l'horizon, afin qu'emportée aux quatre coins du monde, elle fit partout germer le grain des révolutions.

Ce fut comme un coup de foudre qui tue avant de gronder. Charte, royauté, dynastie, tout avait déjà disparu dans cette soudaine tempête; chambres, institutions, pouvoirs, tout avait déjà péri dans cet immense cataclysme, que les vieux partis politiques regardaient encore, dans la terreur et l'anxiété, l'ardente nuée qui passait, se demandant si ce qui allait en sortir serait la lumière ou l'obscurité, la mort ou la vie.

Et moi-même, qui étais le vent et la tempête, moi qui étais la nuée ardente, moi qui étais le glaive et la foudre, je marchais sans voir et je renversais sans comprendre. Je m'étais levé sans plan et j'avais frappé sans but. C'est que je n'étais que l'instrument de la Providence, qui a voulu garder son secret jusqu'à la dernière heure. Le bras qui agissait était sur la terre, mais la pensée qui inspirait était au ciel; et quand je prononçai le mot de République, ce fut une force invisible et mystérieuse qui le fit monter de mon cœur à mes lèvres. Cette fois, ce fut bien la voix de Dieu qui passa dans la voix du peuple.

Dieu seul a vaincu. Ne triomphez donc pas, citoyens du gouvernement provisoire, des grandes choses qui se sont accomplies durant ces trois heures qui compteront comme trois siècles dans les fastes de la France; là où c'est Dieu qui est le vainqueur, aucun homme n'a le droit de triompher. Ne revendiquez ni la gloire, ni le fruit d'une œuvre qui est la sienne et non la vôtre. Laissez-en la gloire à lui, qui fut la pensée, et donnez-en le fruit à moi, qui fus le bras.

Je combats la force par la force pour la conquête de mes droits.

Mais quand j'ai vaincu, je pardonne, j'oublie.

Brave et terrible, tant que dure l'ivresse de la bataille, je suis clément et modéré, dès que commence la joie du triomphe.

La veille, je distingue entre ceux dont je suis aimé et ceux dont je suis haï.

Le lendemain, je ne reconnais plus mes ennemis de mes amis, car les uns comme les autres sont devenus mes frères.

Ce que je suis, je veux que vous le soyez; ce que je fais, je veux que vous le fassiez, vous qui agissez et qui parlez au nom du peuple.

Je ne veux pas qu'il y ait ni vainqueurs, ni vaincus pour les citoyens du Gouvernement provisoire.

Là où flotte le drapeau de la République française, il n'y a, il ne peut y avoir qu'une nation de frères, tous libres, tous égaux, sous l'œil du pouvoir comme aux regards de Dieu.

Donc, vous ne devez pas distinguer entre les citoyens de la commune patrie.

Je ne veux pas que vous vous hâtiez de disposer des dépouilles opimes de la monarchie tombée.

Avant de distribuer entre vos parents et vos amis, qui ne sont pas toujours les plus intelligents et les plus laborieux, les gros émoluments et les riches sinécures, que ne songez-vous plutôt à porter la cognée des réformes dans l'arbre des services publics, afin d'en abattre les branches parasites?

Après avoir chassé déjà, en 1830, les oiseaux de proie de l'aristocratie, je n'ai pas chassé à leur tour, en 1848, les oiseaux de proie de l'oligarchie, pour que la France devienne encore la pâture des oiseaux de proie de la démocratie.

Si les excès de la faveur, si les scandales du népotisme devaient survivre à la chute de la royauté, si les noms seuls des bénéficiaires du budget devaient changer, qu'aurais-je gagné à l'avènement de la République?

Dérision! Le *Moniteur* proclame bien haut de rares économies de quelques milliers de francs, alors que c'est par millions d'écus qu'il faudrait rogner le chiffre effroyable de ce vorace budget qui, depuis si longtemps, s'accroît chaque année des deniers du peuple.

Si cela doit être l'œuvre de l'Assemblée nationale et non l'œuvre du Gouvernement provisoire, alors je veux que vous abusiez

moins largement, au profit de vos familles et de vos entourages, de cette dictature dont vous usez si discrètement en faveur du peuple; car il ne faut pas qu'on puisse dire de vous que vous avez fait d'autres affaires que les affaires de la France.

Les riches sont mes frères au même titre que les pauvres.

Je veux que la loi, je veux que le pouvoir couvrent les uns et les autres d'une égale protection.

Il y a de mauvais, il y a de bons riches.

Je bénis les seconds; je ne maudis pas les premiers; je ne sais haïr personne.

Ceux qui profèrent des menaces, ceux qui exercent des violences, même contre les mauvais riches, ne sont pas du peuple.

Le peuple, le vrai peuple proteste contre ces menaces qui déshonorent la bouche d'où elles sortent, et contre ces violences qui dégradent la main dont elles partent.

Le vrai peuple, ce n'est ni la haine, ni la colère, ni la vengeance; c'est la modération dans la force, la patience dans la misère, le courage dans la souffrance.

Le vrai peuple obéit aux inspirations de la justice et aux conseils de la raison.

Je ne veux donc pas de lois spoliatrices contre les riches: capitalistes, propriétaires, manufacturiers, commerçants, banquiers, agriculteurs ou rentiers; car si la honte de l'individu qui dérobe le bien d'autrui ne jaillit que sur un seul, l'infamie de l'État, quand c'est lui qui se fait voleur en grand, retombe sur tous.

Mais je veux que le riche rende en impôts à l'État, pour le travailleur qui a peu, la protection qu'il en reçoit à toutes les heures et sous toutes les formes.

La société doit à chacun de tous ceux de ses enfants qui sont inhabiles au travail, la nourriture, le vêtement et l'abri du corps.

Je veux encore que l'État demande au superflu du riche ce nécessaire du pauvre.

Les devoirs se mesurent aux droits, les charges se mesurent aux bénéfices.

Je veux donc que l'État fasse au riche des devoirs étendus comme ses droits, des charges importantes comme ses bénéfices.

Un sage des États-Unis, Franklin, a dit que si un homme enseignait au peuple d'autre secret que le travail et l'économie pour arriver à la fortune, il faudrait voir dans cet homme un empoisonneur public.

Je crois à l'expérience de Franklin plus qu'à la science des socialistes qui n'ont de moderne que la date de leur naissance; car les théories des réformateurs de nos jours ne sont qu'une réminiscence des âges de théocratie.

Je veux marcher en avant dans les voies de la liberté, et non retourner en arrière dans les sentiers du despotisme.

Ce que de généreux rêveurs appellent l'organisation du travail ne serait que l'asservissement des travailleurs.

Je ne veux pas qu'on m'enrégimente dans un atelier comme un soldat dans une caserne, ni qu'on me rive au règlement d'une manufacture ou d'une ferme, comme un moine à la règle d'un couvent.

Je ne veux pas qu'on fasse de moi ce que les statuts de l'ordre de Jésus font de ses membres, un automate qui se meut, un cadavre qui marche.

J'aime à travailler à mes heures; plus aujourd'hui, moins demain; tantôt à l'atelier commun, au milieu de mes compagnons, tantôt dans mon modeste logement, entouré de ma famille; un jour ici, un jour là, selon les caprices de mon humeur et les inspirations de mon intérêt.

D'ailleurs, si j'en juge par la Turquie, où il n'y a qu'un grand propriétaire, le sultan,

et par l'Égypte, où il n'y a qu'un grand commerçant, le pacha, le monopole aux mains de l'État est aussi funeste aux progrès de l'agriculture qu'à la prospérité de l'industrie, aussi fatal à la richesse des nations qu'à la liberté des peuples.

Ce n'est pas à la félicité universelle, mais à la misère générale que me conduirait ce système.

Je ne veux donc pas me laisser mettre à la torture des expérimentations du socialisme.

Je sais que c'est du travail seul que je dois attendre l'aisance, et de l'économie seule que je dois espérer la fortune.

Je ne veux donc rien devoir qu'à mon travail, tant que Dieu me laissera la santé, la force et la vue.

Mais je ne veux plus que nos vieillards, infirmes et délaissés, meurent sans médicaments et sans médecin, sur un grabat, dans une chambre insalubre.

Je veux qu'à nos pères et à nos mères restés indigents, parce que le malheur les a visités dans les années de force et de santé, la société fasse une vieillesse tranquille, qui leur laisse attendre, sans soucis et sans larmes, une mort calme et douce.

Je ne veux plus que nos enfants, vicieux et dépravés, mendient sur les places ou dans les carrefours, sur les ponts et dans les rues, le pain de l'aumône, qui nourrit moins qu'il ne dégrade.

Je veux qu'il y ait des écoles publiques où nos fils et nos filles, initiés aux leçons de la morale et aux secrets de la science, aux préceptes de la religion et aux jouissances de l'esprit, à la politesse des manières et à l'aménité des mœurs, voient s'élever, tout à la fois, leur intelligence, leur cœur et leur âme.

Je ne veux plus que nos femmes, épuisées avant l'âge par la souffrance et la misère, ressemblent à des spectres vivants échappés d'un monde de fantômes.

Je ne veux plus que nos sœurs soient condamnées à vendre leur corps pour acheter, avec le produit de l'infamie, le pain de la journée.

Je ne veux plus que nos frères ne puissent pas frapper à la porte du boucher aussi bien qu'à la porte du boulanger.

Je ne veux plus de haillons dans les rues, plus de foyers éteints quand vient l'hiver, plus de bouges dans les villes.

Je veux que tous apprennent le chemin de l'église et le chemin du théâtre.

Je veux que nos femmes, nos frères et nos sœurs, trouvent, dans un travail qui convienne à leurs facultés, à leurs goûts, à leurs forces, une nourriture saine, des vêtements décentes, un logement salubre, sans rien dérober ni au repos, ni à la prière.

Et tout ce que je veux, ce n'est pas au socialisme que je le demande, c'est à des lois qui diminuent le prix et augmentent la quantité des aliments et des étoffes, à des associations qui groupent en un seul faisceau les ressources divisées, à des réformes qui rendent accessibles à la foule les jouissances de l'art, cette manifestation la plus haute de l'intelligence humaine, ce rayon le plus visible de la pensée divine.

LE PEUPLE FRANÇAIS.

M. LOUIS BLANC.

L'OUVRIER ET LE VERRE D'EAU SUCRÉE.

Dans le cours de la dernière séance publique de la commission du gouvernement pour les travailleurs, au palais du Luxembourg, M. Louis Blanc se fait apporter le verre d'eau sucrée d'usage des orateurs de l'ancienne chambre des pairs. Aussitôt un ouvrier se lève, et, réclamant la parole, dit à

M. Louis Blanc : « Vous avez demandé de l'eau pour boire, parce que vous avez soif. C'est comme nous, quand il nous arrive aussi d'avoir soif : nous buvons de l'eau. Mais vous avez fait mettre du sucre dans cette eau. Pourquoi cela ? Ce n'est plus comme nous. Vous parlez d'égalité, mais vous ne la pratiquez pas, car, dans une circonstance semblable, nous ne boirions que de l'eau pure, sans le moindre morceau de sucre. » Voilà pourtant où conduit le système de l'égalité des salaires. Il conduit à faire que nous ne buvions tous que de l'eau... sans sucre. La remarque de l'ouvrier qui a apostrophé M. Louis Blanc a montré, mieux que les plus profonds raisonnements et les plus longues dissertations ne pourraient le faire, tout ce qu'il y a de vicieux et de faux dans ce système.

#### Ce que c'est que l'organisation du Travail.

Ceux qui, pour corriger les vices de la concurrence, veulent supprimer la liberté, imitent ces pauvres insensés qui, pour faire cesser les souffrances de leur corps, attentent à leur vie. Le suicide n'a jamais été que le remède du désespoir.

Le peuple morave est une association de travailleurs qui a réalisé depuis longtemps le système de M. Louis Blanc. Lorsque cette association s'est constituée, elle renfermait cent mille membres. Elle n'en compte plus que huit mille. L'égalité dans le partage des bénéfices a détruit le stimulant de l'émulation. La suppression du stimulant de l'émulation a produit l'inactivité de l'association. L'inactivité a engendré la misère. La misère a conduit à la dépopulation.

L'égalité des salaires, c'est encore du privilège. Seulement, c'est le privilège des intelligents et des laborieux remplacé par le privilège des incapables et des paresseux. Quels sont les ouvriers honnêtes et sensés qui pourraient vouloir d'un pareil privilège ?

#### CE QU'IL FAUT FAIRE DES CIRCULAIRES ÉLECTORALES DE M. LEDRU-ROLLIN.

Le Commerce demande ironiquement *quel mal ont produit les terribles circulaires de M. Ledru-Rollin, quelles victimes elles ont sacrifiées, quelles portes elles ont marquées d'une encre rouge*. Que ce ton leste et dégagé va bien, vraiment, dans la bouche des patriotes ! Ah ! vous trouvez que tout est pour le mieux, dans le meilleur des mondes possibles, parce que vous ne voyez pas le sang couler ! Est-ce que par hasard nous devrions remercier M. Ledru-Rollin d'avoir daigné jusqu'ici épargner nos personnes ? Patience, du reste. *Nous ne sommes pas encore en révolution, c'est la Réforme qui le proclame*. Mais elle ajoute aussitôt que *cela viendra peut-être*. On voit qu'il ne s'agit que d'attendre, car *le sang coulera bientôt, c'est toujours la Réforme qui le pense, à moins cependant que la longanimité du citoyen ministre de l'Intérieur ne se lasse*.

Mais si le sang n'a pas coulé, on compte les ruines et les faillites par milliers, on compte les ruines et les souffrances par millions. Et dira-t-on que c'est à la proclamation de la république qu'on doit cette vaste crise qui a suspendu tout le mouvement des affaires, en effarouchant le capital et en tuant le crédit ? Mais le 7 mars, la rente 5 % était restée à 89 fr. Depuis elle est descendue à 50 fr.

Non, la crise industrielle et financière dont nous souffrons tous si cruellement n'a pas été le résultat immédiat et forcé de la révolution du 24 février. Elle est le déplorable fruit des circulaires électorales de M. Ledru-Rollin. Ce sont ces circulaires qui, en frappant au cœur la confiance, ont fait fuir d'un même coup le capital et le crédit, anéanti le commerce et l'industrie, supprimé le travail et l'aisance.

Et n'est-ce pas trop, beaucoup trop déjà, que ce mal ait été produit ? Ah ! c'est là une large et profonde blessure faite pour longtemps à la richesse publique de la France. Mais aussi n'a-t-on pas grandi démesurément, par l'imagination, l'importance des fatales circulaires de M. Ledru-Rollin ? On a vu un événement politique là où il ne fallait voir qu'un écart privé. Les choses sont trop vite apparues derrière les mots. Ces mots-là s'écrivent encore, mais ces choses-là ne se font plus. Il ne faut que l'erreur d'un homme pour employer les mots : il y a la volonté de deux cent mille citoyens pour empêcher les choses.

Donc ce n'est pas l'effroi, c'est le dédain qui aurait dû naître. Aujourd'hui le mal est accompli, mais il n'est pas irréparable : ce qui pouvait le prévenir est encore ce qui peut le réparer. Le jour des élections appro-

che ; ne pensons plus aux circulaires de M. Ledru-Rollin ; elles ne méritent pas qu'on s'y arrête si longtemps, même pour les condamner. Laissons l'œuvre dans l'oubli et l'auteur dans l'isolement ; ne regardons pas derrière nous, regardons devant nous. C'est aux matériaux de l'avenir et non aux ruines du passé qu'il faut songer : chassons de nos cœurs la crainte et l'inquiétude, pour y faire entrer la confiance et la foi. La France n'a-t-elle pas toujours ses immenses ressources, sa féconde activité, son puissant génie, ses bras nombreux ? Pourquoi donc désespérer de la République !

Le salut de la patrie est dans nos mains. Nous sommes tous gardes nationaux ; nous sommes tous électeurs politiques. Nous avons donc tous un fusil pour combattre, un bulletin pour voter. L'ordre dans les rues est au bout de nos baïonnettes. Si nous savons l'y mettre, l'ordre dans les esprits sortira de nos scrutins.

Ah ! ce sera là un acte sérieux, une chose grave dans notre vie de citoyen que ce choix des représentants du peuple à l'assemblée nationale. Grande et redoutable épreuve que celle du suffrage universel par laquelle va passer la France. Que les résultats de cette épreuve fassent dire à l'histoire que notre sagesse égala notre audace.

Jetons donc au vent, livrons donc à la flamme les morceaux déchirés des listes des journaux, mêlés aux fragments des circulaires de M. Ledru-Rollin. Notre meilleur instituteur politique n'est-ce pas notre conscience ? Interrogeons-la. Elle nous guidera plus sûrement que les hommes de parti et d'ambition. Choisissons nos représentants parmi les citoyens que nous savons être éclairés et moraux, capables et probes. Qu'ils soient obscurs ou illustres, nous aurons toujours le droit d'être fiers de nos choix, si nous pouvons dire d'eux qu'ils ont été des hommes de bien, de sens et de courage.

#### La Révolution de Cassel et les Chartistes de Londres.

Chaque semaine apporte de l'étranger son contingent d'insurrections, de déchéances et d'héroïsmes. Hier, c'était le duc de Parme qui était définitivement expulsé de son petit domaine héréditaire. Aujourd'hui, c'est le duché de Hesse qui fait aussi sa révolution. Celle-ci est née d'une sérénade. Dans la soirée du 9 avril, un grand nombre de jeunes gens de Cassel conçurent le projet de donner une sérénade aux nouveaux ministres. Déjà ils avaient commencé par le ministre Eberhard. Ils se rendirent ensuite chez M. de Baumbach, ministre de la justice. Tout-à-coup le cortège fut arrêté dans le voisinage de la caserne des corps-de-garde ; un piquet chargea, fit feu, et plusieurs personnes furent blessées et même tuées. Une exaspération difficile à décrire s'empara de tous les esprits par suite de cette odieuse provocation. On fit immédiatement des barricades dans toutes les rues ; l'arsenal fut pris d'assaut ; les armes furent enlevées. Les gardes-du-corps prirent la fuite ; on tira sur eux. On entra dans la caserne, mais on y trouva que des malades. Elle fut sur-le-champ démolie. Le bourgmestre eut toutes les peines imaginables pour empêcher le peuple d'y mettre le feu. On voyait des jeunes gens de 14 à 15 ans, armés de pistolets et de carabines.

Mais l'événement de la semaine qui a le plus fixé l'attention publique, c'est, sans contredit, la manifestation, si bruyamment annoncée, de la convention nationale des chartistes de Londres. Cependant cette manifestation, qui a tenu l'Europe dans l'attente pendant quarante-huit heures, n'a été qu'un avortement. La procession de chartistes s'est réduite à une promenade de comparses. Ils devaient être trois cent mille. Ils n'étaient pas trente mille. Le récit des faits de cette journée est un véritable bulletin de spectacle.

Au moment où le cortège s'est ébranlé, le chef des chartistes, Feargus O'Connor venait de prendre place dans un char splendide, traîné par six chevaux magnifiquement caparçonnés. Sur les panneaux de ce char, on lisait des inscriptions éclatantes. *La voix du peuple ! la cause du peuple ! la charte du peuple !* Des drapeaux tricolores flottaient sur la tête des délégués, assis, au nombre de quarante-huit, sur six banquettes. Ce char était précédé d'un autre également traîné par six chevaux et très-richement orné.

*Vox populi, vox Dei !*  
*Nous sommes des millions : nous demandons nos droits !*

*La voix de l'intelligence étouffera la voix du canon !*

*C'est pour la liberté qu'il est bon de vivre et qu'on doit savoir mourir !*

*Qui voudrait rester esclave, quand il peut être libre ?*

Telles étaient les devises inscrites sur ce premier char, destiné à porter la fameuse pétition. C'est un monument véritable que cette pétition ! Il n'a pas fallu moins de douze hommes pour rouler ces monstrueuses feuilles, longues de plus de cent yards, pesant plus d'un quintal, et contenant 5,106,247 signatures. Quatre hommes l'ont traînée

jusqu'au pied de la tribune de la chambre des communes.

Mais ceci n'est que le prologue d'un drame terrible et sanglant qui approche !.....

#### Jusqu'où va le droit du gouvernement provisoire.

On comprend qu'un gouvernement provisoire d'office les mesures d'urgence qui sauvegardent le présent, sans engager l'avenir. Mais on ne concevrait pas qu'il étendit au-delà de ces limites les actes de son initiative. Ce ne serait pas seulement de la dictature, ce serait de l'usurpation. Réforme des impôts, réforme des administrations, réforme des armées : toutes ces grandes questions échappent à la compétence du gouvernement provisoire. D'où vient donc qu'on le harcèle sans cesse pour qu'il accomplisse ce qu'il n'a pas le droit d'accomplir, sous sa responsabilité seule ? D'où vient aussi que des bruits étranges, incroyables, circulent, qui lui prêtent un plan financier d'une influence si décisive pour la prospérité publique et la prospérité privée, que l'Assemblée nationale elle-même pourrait hésiter devant la gravité des immenses problèmes qu'il renferme ! L'État doit-il ou ne doit-il pas ressaisir la propriété des chemins de fer, des canaux et des mines qu'il a concédées ? Doit-il ou ne doit-il pas se substituer aux prêteurs sur hypothèques aux banquiers, aux compagnies d'assurances ? Ce sont là de vastes questions, dignes d'une étude profonde et d'un examen sérieux, des questions sur lesquelles devra être appelée l'attention de l'Assemblée nationale, qui les décidera selon les lumières de son intelligence et les inspirations de sa sagesse. Mais les résoudre avant elle, serait plus que téméraire et présomptueux ; car, ce que le Gouvernement provisoire aurait fait, aujourd'hui, sans elle, demain, elle pourrait le défaire sans lui.

#### Gaspillage des finances de l'État.

Le *Journal des Débats* ne pourrait plus dire que la France est assez riche pour payer sa gloire. Mais M. Ledru-Rollin ne la trouve sans doute pas encore assez pauvre, lui qui double, triple, quadruple les fonctions supérieures de son ministère.

Deux arrêtés ont surtout témoigné de la capacité financière de ce membre éminent du Gouvernement provisoire, et montré quel grand esprit d'économie préside aux vues de son administration si libérale et si conciliante.

Le dernier de ces arrêtés est du 7 avril. Il maintient d'abord l'ancienne direction des musées royaux, qu'il eût été facile de supprimer, en la réunissant à l'ancienne division des beaux-arts. Il coupe ensuite, en deux directions nouvelles, cette ancienne division.

Ainsi, d'un côté, M. Jeanron touchera les appointements que touchait M. Cailleux, qu'il remplace. Mais le second les recevra de la liste civile, le premier les recevra du ministère de l'intérieur. C'est donc en réalité une augmentation de 12,000 francs portée au budget de l'État.

D'un autre côté, M. Cavé, qui présidait jadis, tant bien que mal, aux destinées de l'art moderne, ne touchait que 15,000 fr., ancien prix, attendu qu'il n'était décoré que du titre de chef de division. Aujourd'hui, les deux illustres inconnus qui se sont partagé sa succession touchent chacun 12,000 fr., nouveau prix, grâce au titre de directeur qui leur est attribué. C'est encore une petite augmentation de 9,000 fr.

Enfin, M. Ledru-Rollin, dont le pouvoir expire dans deux semaines, s'étant imaginé qu'il importait au salut de la République française d'ordonner, d'urgence, un travail auquel on ne procéderait pas avant deux mois, il en est résulté une création de quatre inspections, coûtant chacune 6,000 fr.

Ce n'est rien moins que d'une charge supplémentaire de 45,000 fr. que l'arrêté du 7 avril va grever le budget national de l'année 1848.

Et encore, si l'organisation créée par cet arrêté était bonne ! La France, qui paye, y trouverait au moins une compensation consolante. Mais cette organisation est aussi mauvaise que coûteuse. Elle introduit l'anarchisme et la division là où il faudrait s'efforcer de maintenir l'union et l'unité. C'est de l'anarchie administrative greffée sur du désordre financier.

L'autre arrêté est du 16 mars. Cet arrêté, qui est resté longtemps ignoré, porte qu'il sera alloué aux commissaires du Gouvernement provisoire une indemnité de 40 fr. par jour, ce qui fait 1200 fr. par mois, 14,400 fr. par an. C'est, comme on le voit, une bagatelle. M. Ledru-Rollin paraît du moins l'avoir jugé ainsi, car le même arrêté porte encore que lorsque le Gouvernement provisoire enverra plusieurs commissaires dans

un même département, chacun d'eux touchera intégralement cette indemnité.

Or, comme c'est là une faculté dont M. Ledru-Rollin use et abuse à discrétion, ou plutôt avec une incroyable indiscrétion, que celle de multiplier les commissaires du Gouvernement provisoire, on peut juger de ce que coûtera ce corps très-extraordinaire, où figurent tant d'hommes très-ordinaires. Il est des départements favorisés qui en comptent jusqu'à quatre, et pour lesquels l'État achète ainsi, au prix de 160 fr. par jour, l'insigne bonheur d'être pitoyablement administré ; car tenez pour mauvaise, très-mauvaise, archi-mauvaise, toute administration qui n'aboutit pas à un centre unique.

160 fr. par jour font 4,800 fr. par mois, 57,600 fr. par an. Je ne sais pas comment cela s'appelle aujourd'hui dans l'hôtel de la rue de Grenelle Saint-Germain ; mais je sais qu'ailleurs cela s'est appelé, dans tous les temps : du gaspillage.

#### Le Télégraphe a plus d'esprit que les Commissaires.

Le premier qui a proclamé la République dans les départements, c'est le télégraphe. La voix de ce personnage muet a été partout écoutée avec une rare déférence. La République, que personne n'attendait, a été reçue par tout le monde comme un hôte dont la venue cause autant de joie que de surprise. Nulle part son arrivée, si soudaine et si imprévue, n'a suscité le plus léger désordre, ni produit le plus petit accident, jusqu'au jour où les commissaires du gouvernement provisoire sont venus continuer l'œuvre si bien commencée par le télégraphe. Aussitôt, ce n'a été presque partout que conflits, troubles, mécontentements, révoltes, agitations, tiraillements de tous genres.

Loin de se calmer avec le temps, cette déplorable effervescence des départements ne fait que s'accroître. Cette semaine, surtout, a été féconde en émotions populaires, en nouvelles affligeantes. Lyon, Troyes, Le Havre, Toulouse, Lille, Beauvais, Marseille, ont été le théâtre de graves collisions, dans lesquelles les questions de personnes jouent le principal rôle. Plusieurs de ces tristes scènes n'auraient pas existé, si les commissaires du gouvernement provisoire s'étaient montrés hommes d'expérience, de tact et de capacité. C'est le cas de dire que plus on paye, plus on est mal servi.

Un sieur Michelot, président d'un club désigné sous le nom de Club de la Montagne, et dont le véritable nom est Augustin Juin, a été mis en état d'arrestation et écroué au dépôt de la préfecture. Cet individu, qui s'était fait remarquer par la violence de son langage, se trouvait placé non-seulement sous la menace de poursuites et de mandats à l'exécution desquels il s'était soustrait en fuyant en Angleterre, mais encore sous le coup d'un arrêté de la Cour d'assises du département de la Seine, en date du 20 juin 1840, qui le condamne en dix années de travaux forcés pour banqueroute.

La déclaration des droits de l'homme et du citoyen de Robespierre, imposée par le club des clubs à tous les autres clubs, a été déclinée par M. Considérant. Dans cette déclaration, qui contient beaucoup de choses neuves pour 1793, et qui, depuis, ont vieilli, le nom de Dieu ne se trouve pas une seule fois. *La Liberté* dit avec raison que M. Considérant a bien fait de ne pas l'accepter comme évangile. Ce n'est pas seulement un acte de courage, mais encore un acte de bon sens et de véritable progrès.

Voici comment M. Cabel s'exprime dans le *Peuple*, à l'occasion du troisième discours prononcé par M. Louis Blanc au Palais du Luxembourg : « Sur ce discours, nous ne dirons rien qu'un mot et nous nous réjouissons de le dire, c'est que Louis Blanc marche droit et vite au communisme. »

M. Proudhon dit également, dans le *Représentant du Peuple* : « L'élément communiste est représenté au Gouvernement provisoire par Louis Blanc. »

Ces brevets de communisme délivrés à M. Louis Blanc par les chefs de l'école, en disent plus sur son système de l'organisation du travail que les plus longs articles.

Voici quel langage le citoyen Bressy, président du club des Droits de l'homme, a tenu dans la dernière séance de cette réunion : « Je suis loin de m'effrayer de ce mot de banqueroute. A qui la République doit-elle en définitive ? à ses ennemis, aux sangsues de la restauration, aux corrompus du dernier règne. Eh bien ! quand bien même la République ne payerait pas ces gens-là, où serait le mal, et ne serait-ce pas plus simple de ne pas leur donner que de leur reprendre ? On a dit qu'il fallait prendre où il y a trop pour remettre où il n'y a pas assez. Si le Gouvernement provisoire était assez fort, il aurait certainement déjà fait de grandes choses ; mais il craint de prendre des mesures révolutionnaires, il a peur de toucher à la propriété. »

Dans la même séance, un autre membre de ce club a prononcé les paroles suivantes, qui peuvent se passer de commentaire : « Tous les hommes appartiennent à l'État ; la société a un but, et chacun doit converger vers ce but dans la proportion de ses facultés. L'État doit s'emparer de l'enfant même dans le sein de la mère ; la famille peut avoir des intérêts vicieux et contraires à ceux de la nation ; l'éducation ne peut donc lui être laissée. »